

CONSEIL DES SAGES

Réunion du 28 janvier 2015, à 15 heures

Présents :

Elus du Conseil Municipal : Charles FERRÉ, Maire et Yves DATIN, Maire-Adjoint en charge des Travaux, du Cadre de Vie et de la Sécurité.

Membres du Conseil des Sages : Edmé SUDOUR, Président, Paule CABANAC, Co-Présidente, Jean-Claude BOILEAU, Guy BOISSAC, Jeanine BOURG, Antoine CASTILLAN, Bernard CORNET, Pierre CROUZETTE, Rosy DECROIX, Claude FEUGEAS, Guy HORTE, Michel LEFLOCH, Josette MOVIO, Martine QUINTON, Annie SALAGNAC, Odile SALAT, Serge SALONE, Paul SARANT, Robert SEGALAT, Robert SORGES, Danièle VIALLE

Excusés : Elie CHAMBAUDIE, Monique FOMBELLE, Micheline FOURET, Michèle GAZAL, Jean MAZEAUD, Francis SMUDA.

Ordre du jour :

- Projets municipaux ;
- Synthèse des commissions (travaux du mois d'octobre 2014) ;
- Questions d'actualités et diverses.

Le Maire, Charles FERRÉ, ouvre la séance et en profite pour présenter ses vœux au Conseil des Sages.

Edmé SUDOUR, à son tour présente ses vœux pour 2015, espérant que cette année sera exempte de malheurs et de deuils.

À l'initiative de Mme VIALLE, une carte postale est signée par tous les membres présents afin de présenter nos vœux de meilleurs rétablissements à Jacques PEUCH, hospitalisé.

- **Projets municipaux**

Le Maire Charles FERRÉ, rappelle les missions dévolues au Conseil des Sages. Le Conseil a un rôle consultatif. Les Sages sont une force de proposition, ils font remonter les attentes de nos concitoyens.

Le Maire revient sur la question des Finances communales. Il explique que la Commune a contracté un nouvel emprunt d'1M € et que nous sommes à jour de nos règlements pour 2014. Il rappelle l'accentuation de la baisse de la Dotation Globale de Fonctionnement (DGF), et son impact sur l'investissement : la filière des travaux publics s'effondre (licenciements en cours et à venir).

Relativement à la DGF, il explique également que l'Etat sera attentif aux actions des élus locaux. Si les communes jouent le jeu, augmentant notamment leurs impôts locaux et gérant de façon plus fine leurs dépenses, l'Etat apportera une sorte de prime aux bons élèves. Sur ce point, il insiste à nouveau sur la nécessité de bien déclarer ses travaux afin que les services fiscaux puissent déterminer la valeur locative réelle des logements.

Le Maire détaille ensuite le produit des impôts pour la commune :

- TF Bâti : 1,3 M€
- TH : 400 000 € (bien en dessous de la moyenne de la strate, elle devrait rapporter dans une ville de cette taille entre 700 000 et 800 000 €)
- TF non Bâti : 30 000 €
- DGF : 1,5 M€
- Versement de la Communauté de Communes : 1 M€

Soit, avec les autres recettes, environ 5 M€ dont la moitié est absorbé par des frais salariaux.

Il annonce que les départs en retraite ne seront pas remplacés, et que les impôts locaux connaissent et connaîtront une hausse. Lors de la prochaine réunion, le Maire fera le point sur le budget qui aura alors été voté.

À l'audition de ces chiffres, Serge SALONE estime que pour rétablir l'équilibre financier, il faudrait augmenter fortement le produit de la TH. Charles FERRÉ indique que des simulations sont en cours dans le cadre de la préparation budgétaire et que la Commune ajustera l'augmentation à ses besoins. Il ajoute aussi que près d'un tiers des Egletonnais en est exonéré (pour des conditions d'âge ou de faibles ressources).

Il fait ensuite un point sur la dette. Elle s'élève à près de 9 M €. Environ 10 % provient d'emprunts dont le taux est indexé sur la parité entre le franc suisse et l'euro. Un taux fixe de 4,4 % avait été négocié mais Le capital demeure indexé sur le franc suisse. Hier, 1€ = 1,2 FS, aujourd'hui, 1€ = 1,4 FS. Ces emprunts courent encore pour 10 ans.

Un point est fait sur la réforme des territoires à venir et notamment sur l'augmentation de la taille minimale des établissements publics de coopération intercommunale (Communauté de communes) qui passera vraisemblablement à 20 000 habitants. A terme, la Communauté de Communes de Ventadour devra s'associer à une autre.

Yves DATIN prend ensuite la parole pour évoquer la question des travaux à venir cette année. Compte tenu d'un budget d'investissement ténu, l'essentiel des travaux portera des actions de proximité :

- 50 000 € seront investis dans la réfection des trottoirs au printemps,
- Réparations des trous dans les chaussées, notamment aux abords des écoles.

Il précise qu'un travail de repérage est en cours.

Des travaux sont également en cours à la Station d'épuration pour 300 000 €, et à l'étang du Millet. Les travaux sur ce dernier tendent à garantir les apports en eau de la commune. Guy BOISSAC précise que les travaux sur les captages ont aussi amélioré la quantité d'eau disponible. Un point sur les eaux pluviales et usées sera fait lors de la prochaine réunion.

Il est convenu qu'une visite sera organisée pour les Sages sur ces deux chantiers. Odile SALAT est chargée de relever le nom des personnes intéressées.

Le Maire précise aussi qu'un recensement de la population est actuellement mené par l'INSEE. Il rappelle l'importance de bien remplir le formulaire, en précisant que les données collectées sont strictement confidentielles et qu'aucun croisement de fichiers n'est effectué.

- **Synthèse des commissions (travaux du mois d'octobre 2014)**

Edmé SUDOUR soulève la question des Conseils de quartier. Plusieurs membres prennent la parole pour regretter leur disparition. Le Maire indique qu'il n'a jamais été question de supprimer ces instances. Il s'agit d'un bon outil de proximité et les conseils de quartiers seront organisés à l'automne 2015.

Un point est fait sur la signalisation de la Médecine du Travail au sein de la Maison de Santé. Yves Datin répond qu'un courrier a été adressé au Président de l'AIST (Association Interprofessionnelle de la Santé au Travail) en ce sens. Certains regrettent qu'un panneau, installé sur la Trésorerie, puisse perturber les usagers. Il est décidé que cette plaque serait enlevée par les Services Municipaux.

Yves Datin rappelle également qu'une journée de la Prévention Routière serait organisée au mois de mai.

Serge Salone demande aux élus leurs attentes vis-à-vis de la commission des finances du conseil des Sages. Charles Ferré lui rappelle le rôle consultatif de ces commissions. Serge Salone souligne que, pour cette commission, les informations recueillies en commission seront les mêmes que celles exposées en séance plénière, et que la commission n'est pas incluse à la réflexion de préparation budgétaire. Aussi, après débat, il est décidé que la commission des finances du Conseil des Sages serait désormais supprimée.

- **Questions d'actualité et diverses**

- Bowling : on acte que ce projet n'aura pas de suite. Les terrains sur lesquels le projet aurait pu être monté appartiennent à un propriétaire privé. Celui-ci ne souhaite pas les vendre.
- Bennes vertes : faire remettre des fonds aux bennes trop endommagées. Yves Datin souligne qu'elles seront maintenues dans les quartiers. Il expose un projet d'installation d'un système de vidéosurveillance afin d'éviter les dépôts non autorisés.
- Maison de santé : le Maire explique qu'un projet est en cours afin de rapprocher la maison de santé de l'hôpital d'Ussel. Cela facilitera notamment l'arrivée d'un nouveau médecin.
- Entreprise Piveteau-Farges : des travaux d'insonorisation ont été effectués. Aujourd'hui, un problème de bruit demeure. Il est issu des moyeux. Une solution est en passe d'être trouvée.
- Entreprise CHARAL : l'année 2014 a été très bonne et des emplois ont été créés.
- Panneau d'entrée de ville : Annie Salagnac propose que soient installés, en parallèle des panneaux de nom de ville, des panneaux avec le nom de la ville en occitan. Le coût de chacune des plaques est assez élevé, aussi il est décidé de reporter cette question.

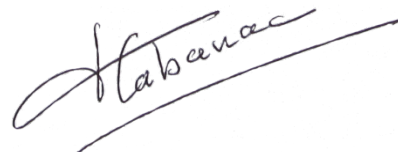
L'ordre du jour étant épuisé, Charles FERRÉ, Paule CABANAC et Edmé SUDOUR remercient tous les participants.

La séance est levée à 16 h 45 et s'achève par un verre de l'amitié offert par les membres.

Président,
Edmé SUDOUR

A handwritten signature in black ink, appearing to read 'Edmé SUDOUR', with a large, sweeping flourish at the end.

Co-Présidente,
Paule CABANAC

A handwritten signature in black ink, appearing to read 'Paule CABANAC', with a long, horizontal flourish extending to the right.